Avis général d'enregistrement de l’activité de formation

Ce texte informe les étudiants sur l'enregistrement de certaines parties de l’activité de formation et précise les conditions liées à la propriété et à l'utilisation des vidéos et supports associés.

|  |
| --- |
| Ce cours, ou des parties de celui-ci, y compris votre participation (qu’elle soit verbale ou écrite, avec ou sans l’image, selon le cas), sera enregistré en vidéo et sera disponible en ligne exclusivement pour les personnes étudiantes inscrites à l’activité de formation. La période de disponibilité de l’enregistrement (début et fin) est précisée.Les vidéos et les documents fournis appartiennent aux personnes enseignantes, à l'Université ou à d'autres sources selon les faits spécifiques de chaque situation, et sont protégés par le droit d'auteur. Dans ce cours, vous êtes autorisé(e) à télécharger les vidéos et les supports des sessions strictement pour un usage académique personnel. Cependant, toute reproduction, copie, partage ou utilisation à d'autres fins requiert la permission explicite et écrite de la personne responsable de l’activité de formation.La personne étudiante faisant défaut à cette obligation s’expose à tout recours, notamment en vertu de l’article 30.1 du [Règlement disciplinaire à l’intention des personnes étudiantes de l’Université Laval](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Reglements/Reglement_disciplinaire_intention_etudiants.pdf).Pour toute question, veuillez contacter la personne responsable de l’activité de formation. |